

Mobicem® C30

Solution chape fluide ciment

DESCRIPTIF

La **chape Mobicem® C30** est un mortier autonivelant à base de ciment de classe C30 F6 selon la norme NF EN 13813. Elle est soumise au marquage CE. Ce mortier non fibré Mobicem® C30 est fabriqué à partir d'une centrale mobile automatisée.

La **chape Mobicem® C30** est une solution innovante de faible épaisseur sous DTA (référence : 13/24-1510_V1).

BÉNÉFICES

- Très faible épaisseur
 - A partir de 15 mm en pose adhérente
 - A partir de 25 mm en pose désolidarisée ou flottante
- Economie €
- Gain de temps et logistique transport
- Meilleure conductivité thermique
- Structures allégées dans la rénovation
- Réduction de l'impact carbone
- 100 % recyclable
- Très faible retrait (< 400 µm)
- Jusqu'à 100 m² sans joint
- Résistances mécaniques élevées - C30 F6
- Cohésion de surface élevée (testée en laboratoire, supérieure à 1,5 MPa)
- Rhéologie garantie 2h30 et +
- Séchage rapide (recouvrement possible à partir de 72h, en fonction des conditions climatiques & de la ventilation du local)
- Pompage amélioré sur de grandes longueurs
- Etat de surface facilitant la mise en oeuvre de revêtements

INFORMATIONS INDICATIVES

MODE D'EMPLOI

Recommandation d'usage :

- Réalisation d'un étalement avant coulage
- Mise en oeuvre à l'intérieur dans des locaux hors d'eau hors d'air
- Pulvérisation d'un produit de cure NF
- Assurer le report des joints de dilation du support

Mise en oeuvre :

- Mesure de l'étalement sur cible humide : compris entre 26 et 30 cm
- Mise en oeuvre de la chape fluide conformément aux Règles Professionnelles

- Epaisseur minimale :

	Locaux P2	Locaux P3	Locaux P4
Chape adhérente	15 mm	15 mm	20 mm
Chape désolidarisée	25 mm	25 mm	35 mm
Pose flottante sur isolant SC1	25 mm	25 mm	/
Pose flottante sur isolant SC2	30 mm	30 mm	/
Plancher chauffant hydraulique	20 mm au dessus du tube	20 mm au dessus du tube	Interdit

- Pose de la trame de renfort (angle sortant et tout point singulier)
- Pose des joints de fractionnement
- Passage de la barre de répartition à l'avancement du coulage
- Pulvérisation du produit de cure
- Séchage
- Remise en circulation piétonne : 48 h après coulage

- **Etat de surface** : La chape CEMEXA C30 peut être exempt de pellicule cependant un contrôle de l'état de surface sera réalisé par l'applicateur. En cas de présence de laitance, la surface devra être poncée.

- **Pose de revêtement** : Les préconisations de pose de revêtement conformément aux DTU ou CPT en vigueur. Pose du carrelage possible après séchage de 7 jours minimum. Pour

Mobicem® C30

Solution chape fluide ciment

les autres revêtements, la vérification de l'humidité résiduelle de la chape est obligatoire. Les revêtements admissibles sont détaillés dans les Règles Professionnelles.

Matériel :

- EPI prévus
- Gants
- Lunettes

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.